

## Procès-verbal n°28 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 24 Février 2022
À :	14h00 au District GL
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mrs Patrick AURILLON, Claude LUGUEL, Mr Jean-Pierre RIEU
Excusée :	Mme Cendrine MENUQUIER,

**Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.**

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

### Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 27 de la réunion du 17 Février 2022.

### MISE A JOUR DU CALENDRIER

#### Dépt 1 Poule Unique

##### Match N° 23558346

La rencontre ES Marguerittes / ST Beaucaire 2 non jouée du 30.01.22 (cas Covid Beaucaire) se jouera le **Mercredi 16 Mars 2020 à 20h00** Terrain synthétique Mas Praden Marguerittes, Accord des 2 clubs.

### FORFAIT GENERAL

#### Dépt 2 Poule B

Par courriel en date du 17.02.2022, le Président du club EFC BEUCAIRE, nous informe du **forfait général** de son équipe seniors.

Les buts pour ou contre et les points acquis lors de tous les matches joués restent acquis.  
Les matches non encore disputés sont gagnés aux clubs adverses sur le score de 3 à 0 (application Art 82 des RG)

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

#### Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

#### La Secrétaire de séance

Mme Cendrine Menuquier

